

Compte Rendu de la réunion riverains du 26.08.2021

VITESSE EXCESSIVE RUE PAUL CLAUDEL

◆ Objet : Analyse des aménagements provisoires et études à lancer	
◆ Personnes présentes : <ul style="list-style-type: none">• Elus- C. Joussaume- F. Capouilles• Ville de Saint-Médard-en-Jalles- C. Perpère	• Habitantes/habitants et riveraines/riverains

La réunion s'est déroulée en trois temps :

- Présentation par la Ville de l'historique du projet et de l'état d'avancement
- Échanges avec les riverains
- Propositions d'avancement

■ 1) *Problèmes liés à la vitesse*

La Ville évoque l'historique :

- plainte de plusieurs riverains concernant la vitesse excessive sur cette voie et les problèmes de cheminements piétons.
- mise en place de marquage de stationnement sur chaussée en mars 2021 entre l'allée Monteillon et la rue JJ.Rousseau.
- un projet d'aménagement du giratoire P.Claudiel/Général de Gaulle/Proust a été étudié, il est prêt à être engagé mais il a été mis en attente pour des questions d'acquisitions foncières.
- mise en place par la Métropole en mai 2021 de baliroads pour former des chicanes au niveau du pincement de la voie (dans le but de réduire l'emprise de la chaussée et la vitesse).

■ 2) *Echanges*

La première version de l'aménagement en forme d'écluse ne fonctionnait pas, la métropole avait fait modifier le positionnement des baliroad en forme de chicanes.

Les riverains sont globalement satisfaits de l'implantation des chicanes car ces dernières permettent de réduire la vitesse, le sens de priorité est confirmé.

Les riverains ne trouvent pas le dispositif suffisant. Ils souhaitent qu'une accessibilité piétonne le long du cimetière soit créée. La Ville répond que les emprises actuelles ne permettent pas de garantir la sécurité d'un cheminement piéton, il est nécessaire de lancer un projet plus global de réaménagement de la voie et d'acquiescer du foncier.

A ce titre la Ville souhaite que la Métropole engage l'étude d'aménagement de la rue P.Claudiel depuis la route de Saint Aubin jusqu'au croisement avec la rue Monteillon, dans l'objectif des traiter des discontinuités piétonnes et cycles et de faire réduire la vitesse.

Dans l'attente, la Ville va étudier les possibilités de tailler ou faire tailler la végétation sur les bas côtés, suivant qu'il s'agisse du domaine privé ou public.

Le positionnement des stationnements sur chaussée pose également problème aux riverains qu'ils considèrent mal implantés (pas de visibilité depuis les sorties de DVL, places situées trop près du virage...). La Ville va demander l'ajustement des places sur chaussée. Il serait souhaitable d'étudier la pose de bordures collées au droit des premières places, côté rue de Monteillon car les véhicules roulent sur les marquages lorsqu'il n'y a pas de voitures stationnées..

Les bus roulent également à grande vitesse et se déportent régulièrement dans le virage (au niveau du croisement). Il est demandé d'étudier la mise en place d'une ligne continue centrale et ou d'un îlot sous la forme de zébra.

▪ **3) Suite à donner**

Les baliroad seront laissées sur place dans l'attente de la prochaine réunion.

La Ville lancera les démarches pour réduire ou supprimer la végétation sur les bas côtés.

La Métropole va étudier la mise en place de la chicane telle que matérialisée sur site, du tracé de la ligne continue centrale au niveau du croisement ainsi que le repositionnement des places de stationnement.

Une étude de réaménagement global de la voie va être lancée début 2022 par la Métropole.

La Ville reviendra vers les riverains d'ici 3 mois environ pour présenter les plans d'aménagement à court terme.